



MUNICIPALITÉ DE  
*Lac-Tremblant-Nord*

Séance extraordinaire du conseil  
Samedi le 14 décembre 2019

**11 h**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

**MISE EN GARDE :** Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Constatation du quorum et de la légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à un sujet indiqué à l'ordre du jour;
4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2020;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022;
6. Nomination du vérificateur pour l'année 2020;
7. Période d'intervention des membres du conseil;
8. Levée de la séance.

**NOTE :** Les séances sont publiques et se tiennent au : 144, rue du Couvent Ville de Mont-Tremblant